



COUPE du JEUNE ARBITRE COUPE du JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF

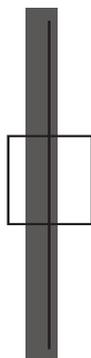
CADETTES - CADETS - Comment y participer ?



Prévoir : un stylo, correcteur, fluo.

TENUE OFFICIELLE pour les ARBITRES*

TENUE CORRECTE pour les COMMISSAIRES



SUR LA COUPE DÉPARTEMENTALE
MINIMES

04 DECEMBRE 2022- NANTES



LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION À LA COUPE :

- Être licencié pour la saison 2022 - 2023,
- Se présenter à **8h30 le 04 DECEMBRE 2022** au DOJO DU CROISSANT,
- S'inscrire **10 jours minimum OBLIGATOIREMENT SUR EXTRANET**, soit le 24/11/2022 au plus tard
Renseignements à communiquer lors de l'inscription :
Nom / Prénom du candidat / club d'appartenance / indiquer quelle coupe (arbitre ou commissaire sportif),
- La commission se réserve la possibilité d'effectuer une sélection à l'issue de l'épreuve théorique en fonction du nombre de candidats,
- Le stage de début de saison n'est pas obligatoire,
- Pour représenter un club le jeune, arbitre ou commissaire sportif, doit avoir suivi le stage de rentrée.
- Pas de vacation sur les coupes du jeune arbitre et commissaire sportif.



LA SÉLECTION POUR LE NIVEAU RÉGIONAL :

Cette coupe départementale servira d'épreuve de sélection pour la coupe régionale qui se déroulera : le 28 JANVIER 2023 à ANGERS.

- 5 jeunes arbitres sélectionnés (le niveau régional amène une sélection nationale !).
- 4 jeunes commissaires sportifs sélectionnés (la sélection au niveau régional n'est pas ouverte aux commissaires sportifs officiant au niveau régional et plus)



LES RESPONSABLES DE LA COUPE :

- Jeune ARBITRE : Sébastien CLAVIER, arbitre national
- Jeune COMMISSAIRE SPORTIF : Aurélie GICQUEL, commissaire sportif inter-régionale

* la tenue des arbitres se compose d'un pantalon foncé, chaussettes noires, chemise blanche, cravate sobre et d'une veste sombre fermée.

INSCRIPTION à la coupe : 10 JOURS AVANT, soit le 24 NOVEMBRE 2022 au plus tard.